



COMMUNE DE MAULDE
Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton de Saint Amand Les Eaux

ARRÊTÉ MUNICIPAL
2026-16

Objet : Règlementation de la circulation dans le cadre de la création d'un branchement ENEDIS aéro-souterrain avec traversée de chaussée en fonçage ou en tranchée + terrassement en trottoir et pose d'un coffret CIBE au 80 rue du Bois, 59158 MAULDE, par l'entreprise SAS SGE OLCZAK 451 Rue du Galibot – Parc d'Activité BONNEL - 59167 LALLAING.

Nous, Monsieur Jean-François HOURDEAU, Maire de la Commune de Maulde,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code des Commune Article 131.1,

Vu la demande de l'entreprise SAS SGE OLCZAK 451 Rue du Galibot – Parc d'Activité BONNEL - 59167 LALLAING, en date du 23 février 2026 dans le cadre de la création d'un branchement ENEDIS aéro-souterrain avec traversée de chaussée en fonçage ou en tranchée + terrassement en trottoir et pose d'un coffret CIBE au 80 rue du Bois, 59158 MAULDE,

Considérant qu'à l'occasion de ces travaux il y a lieu de prendre des mesures pour faciliter leur bon déroulement et éviter tout accident,

ARRETONS

Art 1 : A partir du début des travaux prévus à partir du 18 mars 2026 pour une durée de 30 jours, la circulation sera réglementée :

- Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier aux véhicules légers et poids lourds entre 8h et 16h pendant la durée des travaux,
- La vitesse sera limitée à 30 km/h,
- La circulation sera alternée par des feux tricolores.

Art 2 : Des panneaux indiquant les travaux seront placés par l'entreprise SAS SGE OLCZAK à chaque extrémité du chantier.

Art 3 : Les travaux devront être faits en souterrain sans ouverture de voirie (sauf contraintes techniques). Si ouverture de la chaussée, pose de l'enrobé dans les 48 heures.

Art 4 : Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Directeur de l'entreprise SAS SGE OLCZAK 451 Rue du Galibot – Parc d'Activité BONNEL - 59167 LALLAING,
- La Brigade de Gendarmerie de Lecelles,
- CIS Mortagne du Nord,
- SIAVED.

Fait à Maulde le 27 février 2026

Le Maire,

Jean-François HOURDEAU

